

# CERGY MÉCÉNAT





# FONDS DE DOTATION POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

FAIRE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE A CERGY UN AXE MAJEUR  
DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Ville désignée "la plus dynamique de France" en 2017, Cergy a de nombreux atouts pour **devenir avec son agglomération un des territoires les plus dynamiques sur le plan culturel en Ile de-France**. Après plus de vingt ans de vie, son festival Cergy, Soit ! est un modèle d'excellence. Fort de sa dimension participative et citoyenne, le festival propose à ses 45.000 spectateurs annuels des formes artistiques transfigurant l'espace public cergyssois. En associant **cet engagement artistique fort à celui, non moins ambitieux, de la valorisation de son patrimoine culturel (urbain, architectural, paysager)**, la ville de Cergy

fait de ses atouts patrimoniaux un vecteur de rayonnement du territoire et un levier pour le développement local. Afin de porter plus loin cette alliance de cœur et de raison, **la Ville de Cergy crée un Fonds de dotation**. Celui-ci permet à toutes les entreprises et aux particuliers qui le souhaitent d'ancrer territorialement le soutien des valeurs qu'elles ont en commun dans ces domaines de la Culture et du Patrimoine, tant dans leur dimension éducative, sociale, que parce qu'ils agissent dans la façon de faire la ville, qu'ils favorisent la distraction, le loisir et qu'ils permettent de développer l'esprit critique.

## POURQUOI DONNER ?

---

- Parce que vous souhaitez communiquer sur vos valeurs en participant à un projet fédérateur
- Parce que vous souhaitez financer des projets d'excellence qui contribuent au rayonnement du territoire
- Parce que vous souhaitez soutenir des opérations de sauvegarde et valorisation du Patrimoine et favoriser l'attractivité touristique du territoire
- Parce que vous souhaitez jouer un rôle essentiel dans le développement économique local par le soutien de projets de valorisation des métiers de l'art



## DES DONS QUI VALORISENT DES PROJETS D'EXCELLENCE ET DE SAUVEGARDE DES BIENS COMMUNS

---

- Grandes formes artistiques en espaces publics, dans le cadre du festival Cergy, Soit !
- Projets artistiques participatifs et fédérateurs
- Créations artistiques écrites pour le territoire cergysois
- Installations et déambulations dans l'espace public
- Ouvrages éphémères ou durables dans le domaine des arts visuels
- Rénovation de la Maison Anne et Gérard Philipe, en tant que lieu de mémoire et de création
- Rénovation de la Maison Morin, bâtie du XIVe siècle et mémoire du Village de Cergy
- Opération d'achèvement des travaux sur l'Axe Majeur (ou plus largement : Projet de développement et valorisation de l'Axe Majeur)
- Création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dédié à l'histoire et à l'urbanisme de la Ville Nouvelle

# DU DON PARTICIPATIF AU SOUTIEN DE GRANDS SPECTACLES

Le fonds de dotation a vocation à recevoir puis à gérer, en les redistribuant ou les capitalisant dans le respect des volontés du donateur ou du testateur, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés.

Ainsi, le don pourra aussi bien abonder un projet patrimonial ou culturel « au long cours » que s'incarner au travers d'une forme plus événementielle.

## A titre d'exemple, deux options sont proposées :

- Ticket d'entrée au Fonds :  
**25 000€ (10 000€\*)**
- Soutien Premium, un spectacle grand format du festival :  
**50 000€ (20 000€\*)**

\* Après défiscalisation de 60%



© Sophie Palmer

## ENTREPRISES, CHOISISSEZ VOTRE PARTENARIAT ET VOTRE DEGRÉ D'IMPLICATION !

Pour une étude personnalisée, votre contact : Direction de la Culture et du Patrimoine :

Inès ZMAMI - Chargée de mission valorisation du patrimoine culturel : [ines.zmami@cergy.fr](mailto:ines.zmami@cergy.fr) - 06 27 70 44 02

3 place Olympe de Gouges - 95800 Cergy